

Cyclisme/Après le désistement des coureurs gabonais/Trois questions à...

Maurice Nazaire Embinga : " Je reste le président fédéral "

Propos recueillis par
Abel MIMONGO
Libreville/Gabon

Sommé de démissionner après la spectaculaire rebufade des cyclistes gabonais lors de la dernière Tropicale, le président de la Fé-gacy, que nous avons rencontré dans son cabinet de travail au ministère des Affaires étrangères, refuse de se plier aux injonctions de la ministre des Sports qui, pour lui, frisent "la légèreté".

M. le président, les cyclistes gabonais ont décidé le 27 février dernier de ne pas prendre part à la 12e édition de la Tropicale Amissa Bongo. Une décision lourde de conséquence qui a amené la ministre des Sports à vous sommer de déposer le tablier. Allez-vous le faire ?

SANS pour autant entrer dans des polémiques inutiles, je vous demande, vous les journalistes, d'aller demander à la personne qui me somme de démissionner les raisons pour lesquelles un président de fédération, un président élu, doit le faire et pourquoi doit-il obéir à une telle injonction qui frise la légèreté. Je ne suis pas là pour critiquer un membre du gouvernement pour lequel je voue un respect. Mon éducation et mes responsabilités ne m'autorisent pas à me livrer à ce genre d'exercice. D'autant plus que ce membre du gouvernement et moi avons des liens familiaux. Si elle veut me faire partir de la présidence de la Fé-gacy, elle n'a pas d'autres choix que de formuler une demande à l'Union cycliste internationale (UCI) tout en indiquant à l'instance faitière du cyclisme mon-



Photo : Wilfried MBINAH

Maurice Nazaire Embinga : "Le gardien du temple ne parle pas, s'il parle, il fait disparaître le village".

dial ses motivations. Pour l'heure, je balaie cela d'un revers de la main. Il ne revient pas à un ministre de demander la démission d'un président fédéral élu. J'ai été réélu le 14 janvier dernier. Je n'ai pas été nommé en Conseil des ministres. Je ne pense pas qu'il existe un texte qui dit qu'en cas de problème, le ministre doit s'ingérer dans les affaires des fédérations et peut demander le départ d'un président. Nous avons été déçus par les jeunes, il est vrai. Mais il ne faut pas pour autant s'enflammer. Ce que nous devons faire c'est un examen froid de la situation qui prévaut au sein de la petite reine gabonaise afin de trouver les solutions pérennes. Je suis de culture villageoise. Et au village on dit, lorsqu'il y a une étincelle sur une paille, il faut

rapidement procéder à son extinction avant que le feu ne se propage dans tout le village. Les sanctions doivent être proportionnées. On ne prend pas les décisions sous le coup de l'émotion. Il faut s'asseoir pour résoudre les problèmes. Vous savez, je suis un diplomate soumis au devoir de réserve. On dit chez nous que le gardien du temple ne parle pas, s'il parle, il fait disparaître le village. Moi je me contente de faire mon rapport à l'UCI et à la Cac (Confédération africaine de cyclisme). Le reste ne me concerne pas.

Y a-t-il des non-dits dans la décision de désistement des coureurs ?

Lorsque la ministre avait reçu les athlètes, ils lui ont posé un certain nombre de

problèmes, notamment l'absence d'un entraîneur, après le retour en Espagne d'Abraham Olano, et d'un kiné. Il n'avait nullement été question de paiement d'arriérés de primes. A ma connaissance ce sont les problèmes qu'ils ont évoqués pour motiver leur décision. S'il y a des non-dits, c'est à eux de s'exprimer sur la question. J'avoue que leur démarche a été maladroite. Ils auraient pu me poser le problème pour le transmettre à qui de droit, l'administration étant formelle. D'ailleurs la ministre des Sports leur avait demandé de prendre le départ de la course à Moanda de sorte qu'à l'arrivée, à Akiéni, elle tente de trouver une solution. Les enfants ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont opté pour la radicalisation de leur position. Face à la

tournure des événements, ils ont voulu se raviser en voulant à nouveau participer à la course. Je leur ai dit que c'était trop tard, le règlement ne l'autorise pas. Si vous n'avez pas pris le départ, vous êtes disqualifiés pour toute la course. Moi je pense que ce sont des enfants qui ont posé un acte qu'ils regrettent sûrement aujourd'hui. Il faut le prendre comme tel. Si la ministre s'agite cela ne me regarde pas. Moi je reste président de la fédération.

Vous n'êtes pas le seul à avoir été pris en grippe par la tutelle. Il y a aussi les cyclistes qui ont été radiés à vie de l'équipe nationale. On suppose que cette décision, là aussi, n'incombe pas à Nicole Assélé ?

Souvenez-vous de l'affaire

Benzema en France ou la grève des joueurs français à Knysna en Afrique du Sud lors de la Coupe du monde de 2010. S'il est vrai que les politiques français se sont exprimés sur l'une ou l'autre affaire, notamment le ministère des Sports, ce dernier n'a jamais pris de décision à la place de la Fédération française de football. Il s'était contenté de donner son opinion sans jamais se substituer à l'instance habilitée à le faire. Nous sommes dans un pays de droit. Aucune autre instance que la Fédération gabonaise de cyclisme ne peut sanctionner les athlètes. Ce n'est pas le président qui a demandé aux cyclistes de ne pas prendre part à la course. Il ne faut pas qu'on cherche des boucs-émissaires sous l'effet de la colère.

Droit au but

La petite reine est-elle morte ?

TELLE une dévergondée, la petite reine gabonaise a été déshabillée en public par ceux qui étaient censés la cajoler, la parer de ses plus beaux atours, pour la rendre belle, forte et pétillante de forme. Un fait inédit. Le cyclisme gabonais vient, en effet, de connaître les pires moments de son histoire. Le Gabon, pays hôte, a été disqualifié de la Tropicale Amissa Bongo, sa propre course. Un vrai désastre. Car depuis la création de cette course cycliste internationale, l'équipe nationale, les Panthères du Gabon, n'a jamais été absente. Elle a toujours couru, même avec un matériel obsolète. Comme ce fut le cas lors de la première édition où elles durent courir avec

des vélos sommairement soudés et rapiécés. Et c'est peut-être là, l'erreur ... congénitale ! Parce que si on avait mis le holà qui sied à ce moment-là, on ne traînerait pas les tares qui causent bien du tort au cyclisme gabonais aujourd'hui. En tout cas, face à cette rebufade inattendue des cyclistes gabonais, le ministère des Sports a été sans pitié : radiation à vie des six coureurs. Fallait-il les sanctionner ? Oui, sans aucun doute. Mais cette sanction nous paraît tout de même excessive. Car pour en arriver à une telle extrémité, il faut d'abord que ceux qui sont chargés de préparer l'équipe n'aient rien à se reprocher.

Et, visiblement, les Panthères du Gabon n'ont pas été mises dans de bonnes conditions. Elles réclament les primes et les arriérés de primes. Ce qui veut dire, en clair, qu'elles n'ont pas été motivées. Elles déplorent, en outre, l'obsolescence de leur matériel. Ce qui est un handicap sérieux pour tout sport mécanique. Il ne leur restait qu'à courir avec les tripes. Ce qui ne peut, en aucun cas, garantir la réussite dans une épreuve aussi relevée. Déjà, à cause des vélos non performants, les Gabonais roulent à une vitesse de 28-30 km/h, lorsque les professionnels sont à 50 km/h en moyenne. Un tel écart est en soi rédhibitoire. A l'évidence, on reproche vive-

ment aux Panthères du Gabon d'avoir refusé de sauver les meubles, jouer les figurants pour récolter, au passage, quelques menus présents, loin du vrai festin. Faire de la figuration, sauver les meubles, l'équipe nationale gabonaise n'a fait que cela pendant plus de dix ans. Il fallait donc s'attendre à ce qu'il y ait un clash, un jour. Pour avoir accepté de jouer les figurants et de tirer quelques dividendes en adoptant une posture « à plat-ventriste », le président de la Fédération gabonaise de cyclisme (Fégacy), Maurice Nazaire Embinga, doit assumer la responsabilité de cet échec. C'est bien beau de dénoncer l'immixtion des politiques

dans sa fédération. Il aurait dû le faire bien avant. Nous sommes d'ailleurs étonnés de constater qu'il ne déploie son énergie que pour s'accrocher à son fauteuil, alors qu'il aurait dû l'utiliser pour chercher les sponsors, se rendre autonome et organiser des compétitions domestiques, à même de permettre de dégager une équipe nationale. Nous terminons en disant que toute sanction doit avoir une visée pédagogique. Cette radiation vise quoi au fond ? En mettant sur la touche les quelques cyclistes d'un bon niveau qui nous restaient, il est à craindre qu'on se retrouve dans la posture du serpent qui se mord la queue.